

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ARTIGNOSC sur VERDON
Séance du 27 novembre 2020

Nombre de conseillers

en exercice	11
de présents	10
de votants	10

L'an deux mille vingt, le vingt-sept novembre à 18 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de Mr Serge CONSTANS, Maire

Etaient Présents : Mmes Céline BARRE, Maria-Térésa LIOTARDO, Christine MESSAGER, Joëlle ROUVIER, Pascale SOLE ;

MM. Jacques AVANIAN, Bernard DE WATCHER, Sylvain GARRON, Patrick FALCHI ;

Etait absent : M. Joaquim DA CUNHA ;

Secrétaire de séance : Mme Christine MESSAGER ;

N° 2020-11-050

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

DECISION MODIFICATIVE N°01 : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de la décision modificative qu'il convient de prendre et qui concerne des virements de crédit en section de fonctionnement. En effet, Monsieur le Percepteur demande à ce que certains articles soient ajustés afin de régulariser les comptes.

Après avoir vérifié les comptes du budget eau et assainissement, au titre de l'année 2020, il est possible de procéder aux virements de crédits suivants :

Crédit à ouvrir :

Sens	Section	Chapitre	Art.	Opération	Objet	Montant
D	F	014	701249		Red. pollution domestique	+ 8 000 €
D	F	014	706129		Red. Mod. réseaux collectifs	+ 1 000 €
D	F	042	6811		Dot. aux amort.	+ 24 000 €
D	F	65	658		Charges de gestion courante	+ 16 500 €
D	F	67	673		Charges exceptionnelles	+ 3 500 €

Crédit à réduire :


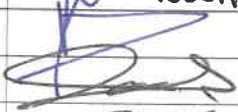


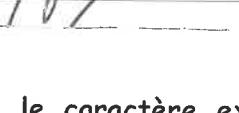
Sens	Section	Chapitre	Art.	Opération	Objet	Montant
D	F	023	023		Virement à la section d'inv.	- 53 000 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- **DE PROCEDER** au virement des crédits suivants, sur le budget eau et assainissement 2020 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 701249 : Rev agence eau - redev pollu dom		8 000.00 €
D 706129 : Rev agce eau - red mod rés. coll		1 000.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		9 000.00 €
D 023 : Virement à section investis.	53 000.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	53 000.00 €	
D 6811 : Dotations aux amortissements su		24 000.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		24 000.00 €
D 658 : Charges diverses de gestion co..		16 500.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		16 500.00 €
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)		3 500.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		3 500.00 €

Signataires :

AVANIAN Jacques	
BARRE Céline	
CONSTANS Serge	
DA CUNHA Joaquim	
DE WACHTER Bernard	ABSENT
FALCHI Patrick	
GARRON Sylvain	
LIOTARDO Marie Therèse	
MESSAGER Christine	
ROUVIER Joelle	
SOLE Pascale	

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et rappelle que conformément aux termes de l'article R.421-1 du code de justice administrative, elle peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de TOULON (5 rue Racine - CS40510 - 83041 TOULON Cedex 9), ou par voie dématérialisée sur l'application informatique « *Télérecours Citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré à ARTIGNOSC sur VERDON

Les jours , mois en an que dessus

Le Maire, Serge CONSTANS

